



MAIRIE DE PERREUX

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PERREUX

Séance du 9 mars 2026

NOMBRE DE MEMBRES	
CONSEILLERS EN EXERCICE	19
PRESENTS	16
VOTANTS	19
QUORUM	10
DATE DE CONVOCATION	
3 mars 2026	
DATE D'AFFICHAGE	
19/03/2026	
Codification : 7.5	
Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-préfecture de Roanne le <b>13 MARS 2026</b> et publication du  <b>13 MARS 2026</b> Le Maire, Jean-Yves BOIRE	

L'an deux mille vingt-six, le **neuf mars**, le Conseil Municipal, dûment convoqué le **trois mars deux mille vingt-six** s'est réuni en séance ordinaire, en mairie, sous la présidence de Jean-Yves BOIRE, Maire.

**Etaient présents :** Jean-Yves BOIRE, Fabienne STALARS, Patrick DUCROS, Christine VALADE, Christian LAREURE, Bernard PLACE, Jacky BRAT, André ALEX, Marcel DUMAS, Sylvie RENARD, Sylvain GIRARDIN, Patrick PORNET (arrivée à 20h05), Patricia PERRET, Katy VAZQUEZ DUDEK, Roseline TRAMBOUZE et Lucie ROCH (arrivée à 20h16).

**Absents avec pouvoir :**

Chantal SAVARINO donne pouvoir à Christine VALADE

Didier DUPIN donne pouvoir à Patrick DUCROS

Isabelle ROUVIDAN donne pouvoir à Katy VAZQUEZ DUDEK

**Secrétaire de séance :** Bernard PLACE

**OBJET : 2026-015 : Subvention exceptionnelle de fonctionnement à l'association Football Club de Perreux**

Monsieur le Maire explique que le Conseil Municipal est appelé à approuver le versement d'une subvention exceptionnelle de fonctionnement de 1 000 euros à l'association Football Club de Perreux pour un soutien financier suite à un recrutement d'un salarié en contrat BPJEPS.

Où cet exposé, le Conseil Municipal décide avec 18 voix pour et 1 abstention (Sylvain GIRARDIN) :

- **D'approuver** le versement de cette subvention exceptionnelle de fonctionnement de 1 000 euros à l'association Football Club de Perreux.
- **D'imputer** les dépenses correspondantes sur le compte 65888 du chapitre 65 de la section de fonctionnement du budget général.

Ainsi fait et délibéré,

Ont signé au registre Monsieur le Maire et Le Secrétaire de séance,  
Copie certifiée conforme,

A PERREUX, le 9 mars 2026

Le Maire,

Jean-Yves BOIRE

Le secrétaire de séance

Bernard PLACE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201709-20260309-2026-015-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/03/2026

Publication : 13/03/2026